



MOT du maire



Ça y est, la relance est presque complétée. Il aura fallu plusieurs semaines pour concocter un plan de match et une programmation d'activité adaptée à tous les changements de mesures que le gouvernement nous proposait dans un plan de relance méconnu de notre part. Cette fois-ci, je me dois de souligner la capacité d'adaptation de notre équipe de gestion et de toute l'équipe de la Ville. Je suis convaincu que cette expérience nous fera tous grandir. Bien que nous ne souhaitons pas d'autres situations de ce genre, nous avons démontré que nous sommes en mesure de faire face à de telles crises.

Maintenant que le gouvernement permet l'ouverture des régions et que les touristes sont présents, je souhaite qu'ils soient bien accueillis. En ce qui nous concerne, les réflexes sont là, le respect l'est tout autant, il nous faudra aider ceux qui sont moins conscientisés, et cela avec toute notre empathie et notre capacité d'accueil qui fait notre renommée.

Vous êtes nombreux à utiliser nos infrastructures sportives et c'est tant mieux. Ils sont là pour vous divertir et créer du même coup des lieux de rencontres et de socialisation pour toutes les générations. Nous comptons sur vous pour aider nos équipes d'entretien en les utilisant convenablement et en maintenant les lieux propres. C'est important de passer le message. Si vous croyez qu'il manque des poubelles ou d'autres types d'équipements, ou si vous souhaitez me faire vos commentaires, utilisez le site Internet de la Ville sous la rubrique *Le maire vous répond*.

Comme mentionné le mois dernier, le feu de circulation devait être fonctionnel à la mi-juin, ce qui est fait. Jusqu'à maintenant vous accueillez positivement l'arrivée de cet équipement que je juge sécuritaire pour l'accès à la promenade de la rue Louisbourg et celle en bordure de mer. La synchronisation sera présente entre les deux feux de circulation. Toutefois, selon les demandes des piétons, le cycle devra se resynchroniser. Il s'agira pour tous d'une période

BONAVENTURE EN IMAGES



Circuit des plages : Plage Fauvel
Photo de madame Ammie Ferland

d'adaptation et je vous remercie d'avance pour votre collaboration.

Les clubs sportifs reprendront leurs activités progressivement pour les sports d'équipe. Profitez de cette opportunité pour initier vos enfants dans un contexte de développement des apprentissages. Les bénévoles des différents clubs, soccer, balle-molle, deck-hockey, athlétisme, natation, hockey, etc., sont là pour vous soutenir dans l'apprentissage et dans le respect.

En terminant, je trouve important de vous rappeler que nous devons toujours adapter notre comportement envers les gens que l'on côtoie. Vous comme moi ne souhaitons pas être confinés à nouveau. Profitez de nos espaces, des promenades, du Circuit des plages, de nos plateformes de loisirs, de nos sentiers, et tout cela dans le respect des règles de base : lavez-vous les mains, maintenez une distance et, une règle très importante, amusez-vous!

Roch Audet, maire

**Date de tombée du prochain journal
Le Courant : 13 juillet 2020**



Après la période de turbulence générée par la pandémie, l'équipe municipale se prépare à l'arrivée des vacances estivales. Les employés bénéficieront à tour de rôle d'un repos bien mérité. Certains services pourraient parfois être ralentis durant cette période.

PROJETS MUNICIPAUX

Plusieurs des projets en cours arrivent à leur terme dont certains étaient dans les dossiers de la Ville depuis plusieurs années. C'est avec fierté qu'ils sont livrés ces jours-ci!

Centre récréatif Desjardins

Le bâtiment sera livré à la Ville à la fin du mois de juin. Les élus et gestionnaires sont impatients de le présenter à la population, ce qui sera fait dès que les règles le permettront.

Mise aux normes de l'eau potable

La fin des travaux est toujours prévue pour la fin juin.

Circuit des plages

Ce projet conçu et réalisé entièrement par l'équipe de gestion a été inauguré récemment. Nous vous invitons à parcourir ces beautés de Bonaventure.

Développement rue des Peters

Les travaux d'aménagement et de prolongement de ce quartier résidentiel débiteront durant la dernière semaine de juin.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le 6 juillet 2020. L'ordre du jour sera disponible sur le site Internet de la Ville en fin de journée le vendredi précédent. La séance se tiendra à huis clos. L'enregistrement sera disponible sur le site Internet de la Ville de Bonaventure, le 7 juillet dans la section « À propos / Conseil municipal / Séances du conseil ».

POUR JOINDRE NOS DIRECTIONS

Téléphone : 418 534-2313 | Postes et courriels :

Direction générale François Bouchard	Poste 225	directiongenerale@villebonaventure.ca
Service incendie Sam Arseneault	Poste 206	pompiers@villebonaventure.ca
Loisirs Julie Loubert	Poste 231	directionloisirs@villebonaventure.ca
Travaux publics Yanis Quimper	Poste 213	travauxpublics@villebonaventure.ca
Urbanisme Florence Bouchard	Poste 233	urbanisme@villebonaventure.ca



BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BUJOLD

Reprise du service de prêt

Depuis le 15 juin, il est possible d'emprunter des livres. Faites vos demandes par téléphone au 418 534-4238 ou par courriel à biblio@villebonaventure.ca. Les livres seront préparés dans les meilleurs délais et remis sur rendez-vous pour une cueillette sans contact. La chute à livres est ouverte du lundi au jeudi.



Heures de service

Mardi : 9 h à 11 h, 13 h à 16 h 30 et 18 h à 19 h 30

Mercredi : 13 h à 16 h

Jeudi : 9 h à 12 h

Nouveautés

Inacceptable, Stéphanie Gauthier

Là où chantent les écrevisses, Delia Owens

10 min. et 30 sec. dans ce monde étrange, Elif Shafak

Odile et Xavier T.2 : Le parc La Fontaine, Jean-Pierre Charland

Le secret d'Hélène, Lucinda Riley

Ce que tu as fait de moi, Karine Giebel

Un homme meilleur, Louise Penny

Théo à jamais, Louise Dupré

Club de lecture d'été TD pour les jeunes de 5 à 12 ans

Pour encourager les jeunes à lire pendant l'été, la bibliothèque préparera un sac-surprise de cinq livres pour les jeunes usagers qui en feront la demande. En participant au Club de lecture (clubdelecturetd.ca) les jeunes découvriront une foule d'activités ludiques : quiz, histoires à finir, blagues, jeux et encore plus!

Livres à vendre

Cette année, la vente de livres du 1^{er} juillet n'aura pas lieu. Si vous désirez acheter des livres, consultez le site Internet de la Ville à villebonaventure.ca/bibliotheque/ ou communiquez avec la coordonnatrice par courriel à biblio@villebonaventure.ca pour qu'elle vous transmette la liste des livres. La cueillette des livres achetés se fera sans contact.



CIRCUIT DES PLAGES

Le 22 juin dernier, la Ville de Bonaventure a procédé au lancement officiel de son nouveau Circuit des plages. L'équipe de la Ville travaillait à ce projet depuis maintenant quelques années et, comme vous l'avez sans doute remarqué, de nombreux aménagements ont été réalisés.

Les plages se situant tout au long du parcours de bord de mer à Bonaventure ont des caractéristiques qui leur sont propres et en font des lieux uniques à découvrir. Il y a des plages pour tous les goûts, de sauvages à habitées, de rustiques à aménagées. Le Circuit des plages vous aidera à découvrir ou à mieux connaître ce parcours salé, avec de l'ajout de services pour votre confort.

Ce sont en tout sept plages qui sont mises en valeur dans ce circuit, voyez la carte qui vous a été envoyée ou encore notre site Internet : villebonaventure.ca/circuit-des-plages/



PROGRAMMATION ESTIVALE

À l'image de la prestation offerte lors de la Fête nationale, quelques animations seront proposées par l'équipe des loisirs durant la saison estivale. Celle-ci verra également à vous faire découvrir le circuit des plages!

RÉOUVERTURES : ÉTAT DE LA SITUATION

Du côté des infrastructures municipales et de loisirs, elles sont pour la plupart ouvertes à la suite des autorisations gouvernementales. Pour en savoir plus, consultez notre site Internet et notre page Facebook.



PROGRAMME RÉNOCLIMAT : NOUVEAUTÉ

Ce programme vise à améliorer votre consommation d'énergie et le confort de votre habitation en offrant des conseils et de l'aide financière. Le programme touche les travaux d'isolation, de remplacement de fournaies à l'huile pour l'électricité, les thermo-pompes et échangeurs d'air, etc. Pour avoir plus d'informations sur le programme, vous pouvez consulter l'onglet *Nos programmes* du site suivant : transitionenergetique.gouv.qc.ca/residentiel/programmes/renoclimat.

NOUVEAUTÉ AU PROGRAMME : la visite d'évaluation énergétique de la résidence est maintenant offerte gratuitement.

Vous pouvez joindre la conseillère attitrée à la région aux coordonnées ci-dessous :

Viviane Morin

Conseillère en efficacité énergétique, Legault-Dubois
Programme Rénoclimat

581 233-0324

vmorin_conseillere@outlook.com



PROPRETÉ DES LIEUX PUBLICS

Les espaces extérieurs seront davantage occupés pour la saison estivale 2020. Dans ce contexte, il s'avère primordial d'être responsables et respectueux comme utilisateurs et d'utiliser ces lieux sans laisser de traces.

Des déchets ont dû être ramassés dans des espaces publics dans les dernières semaines. Cette attitude est non respectueuse pour l'ensemble des utilisateurs en plus d'être dommageable pour l'environnement. Des récipients pour la collecte de déchets ont été mis en place à plusieurs endroits sur le territoire. Dans le cas où il y aurait un manque et il n'y aurait pas de poubelle dans certains lieux publics, vous n'avez qu'à en aviser la Ville. La Ville souhaite que toutes les facilités soient mises en place pour assurer la propreté du territoire et pour profiter de la richesse des espaces extérieurs. Nous comptons sur votre collaboration!





OPÉRATION RIVES

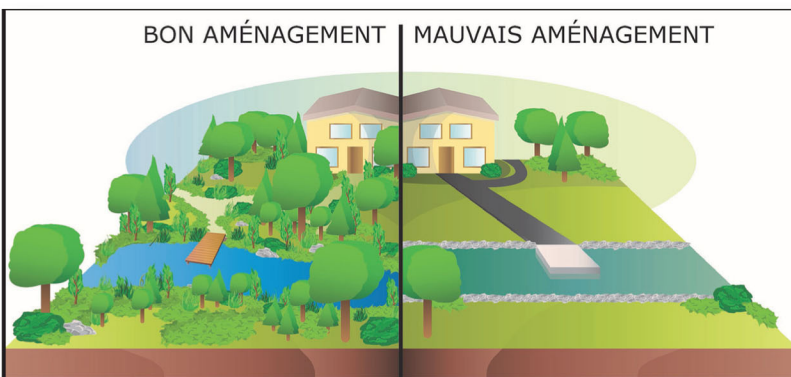
Le retour du beau temps nous permet de profiter de la nature et des beaux paysages qu'elle a à nous offrir. Les récents événements nous le confirment; la beauté de nos rivières et la diversité de leurs écosystèmes sont des richesses incroyables. Préserver ces ressources et les usages qui en découlent n'est pas une contrainte, mais un investissement dans notre région. La bande riveraine est un allié puissant pour la cause, c'est pourquoi la Ville de Bonaventure compte sur ses citoyens pour contribuer au maintien de la richesse en conservant une bande riveraine de qualité sur leur propriété. Au naturel, la bande riveraine est idéalement constituée de plantes herbacées, d'arbustes et d'arbres afin de bien remplir toutes ses fonctions écologiques.

Il est important de savoir que la rive et le littoral sont assujettis à la réglementation municipale, laquelle découle des dispositions de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. De façon générale, cette réglementation interdit les constructions, les ouvrages et les travaux sur les **20 à 25 premiers mètres** de la rive à partir de la ligne des hautes eaux, sauf exception. Elle interdit également toute intervention sur le littoral, sans exception. Si votre bande riveraine est plutôt dégarnie, deux choix s'offrent à vous :

- **Laisser faire la nature** : ne tondez plus le gazon et la nature fera bien les choses. Lentement, les arbres et les arbustes s'implanteront naturellement.
- **Intervenir soi-même** : plantez des herbes, des arbustes et des arbres indigènes bien adaptés au milieu riverain. Cette intervention est **nécessaire** lorsque la rive ne possède plus son couvert végétal naturel comme le montre l'illustration ci-dessous (**mauvais aménagement**). Privilégiez des végétaux poussant naturellement sur les abords de la rivière. Ils sont bien adaptés aux conditions locales et permettent de maintenir le caractère naturel de la rive. De plus, le choix d'espèces indigènes limite le risque d'introduire des espèces exotiques envahissantes.

Pour restaurer sa bande riveraine à moindre coût, le bouturage est très pratique. C'est une technique de reproduction végétale qui consiste à stimuler une partie d'une plante, généralement une section de tige ou de branche, en vue de lui faire produire des racines et pour qu'elle devienne une plante mature. Cette méthode à faible coût permet de reproduire des espèces déjà présentes sur un terrain. Les principales espèces qui se prêtent au bouturage sont les **saules**, le **cornouiller stolonifère** et l'**aulne rugueux**.

Pour créer une bouture, on coupe une branche d'une longueur d'au moins 30 cm, portant un minimum de trois bourgeons. La coupe est faite en biseau sous un nœud. Il est préférable de planter les boutures immédiatement après la coupe; sinon, on peut les entreposer au frais et à l'humidité jusqu'à deux semaines. Pour la plantation, il faut faire un trou dans le sol d'un diamètre légèrement inférieur à celui de la bouture, retirer les feuilles qui se retrouveront sous terre, puis enfoncer la bouture jusqu'aux deux tiers de sa longueur, compacter la terre et arroser. Les bourgeons exposés doivent être orientés vers le haut. Pour favoriser l'enracinement, on peut badigeonner du stimulateur de racines à l'endroit de la coupe. La plantation doit être faite au printemps, après le dégel, alors que le sol est gorgé d'eau, ou à l'automne, avant le gel du sol. Il faut éviter de planter les saules près d'un drain ou d'une fosse septique, car les racines pourraient s'y introduire.



Des questions? Contactez Florence Bouchard à la direction du service d'urbanisme de la Ville de Bonaventure au 418 534-2313, poste 233 ou Érika Ouellet, chargée de projet au poste 240.



OPÉRATION RIVES

URBANISME



NORMES PISCINES PRIVÉES

Le règlement de zonage régit l'installation des piscines privées sur le territoire de Bonaventure. Ces normes visent à assurer la sécurité du propriétaire ainsi que celle de tous les citoyens de Bonaventure. « Une piscine privée est une piscine qui appartient à un particulier et qui est destinée à l'usage de sa famille ainsi qu'une piscine destinée à l'usage de moins de 9 unités de logement ». L'intégralité de la section V : Les piscines privées est disponibles sur le site Internet de la ville de Bonaventure dans l'onglet Services aux citoyens / Avis publics et règlements / Règlements pratiques. Toute personne qui souhaite installer une piscine privée doit préalablement obtenir un certificat d'autorisation municipal. Pour toute information à cet effet, veuillez contacter le service de l'urbanisme au 418 534-2313, poste 233.



SERVICE incendie



LA SAISON DU BARBECUE

Vive l'été et le barbecue, mais prenez garde aux risques d'incendie! Utilisez votre barbecue à l'extérieur, dans un endroit aéré. Assurez-vous de nettoyer régulièrement les grilles et les brûleurs et de vérifier les conduits d'alimentation. Ne laissez jamais ce que vous cuisinez sans surveillance. Bonne saison!

TRAVAUX publics



ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

L'été s'installe et certains citoyens seront tentés d'arroser leur gazon ou de nettoyer leur entrée asphaltée avec le boyau d'arrosage. Nous vous rappelons que ces pratiques sont fortement déconseillées puisqu'elles entraînent une grande dépense d'eau.



Comme nous vous en avons déjà informé, Bonaventure présente une consommation d'eau par habitant qui dépasse les objectifs établis par la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable. Le ministère a donc imposé l'installation de compteurs d'eau dans un échantillon de résidences ainsi que dans plusieurs commerces et bâtiments publics.

Des actions ont été mises en place du côté de la Ville pour atteindre les objectifs de préservation : la réfection de conduites, la construction du réservoir incendie et la mise à la disposition de trousse de produits économiseurs d'eau pour les citoyens en sont des exemples. Aussi, les employés des travaux publics ont détecté et réparé des fuites sur le réseau d'aqueduc.

Tout ça a permis de réduire la consommation d'eau potable, mais ce n'est pas suffisant. La contribution de tous les citoyens est requise pour atteindre les objectifs. Et sachez que même si la ressource semble gratuite, l'eau de votre robinet est traitée, ce qui occasionne des frais énergétiques.

Les trousse de produits économiseurs d'eau sont disponibles à l'hôtel de ville, vous pouvez vous en procurer. Avec ces produits ainsi que d'autres actions appliquées dans votre quotidien, vous contribuerez à protéger notre ressource! Chaque geste compte, alors, merci d'y penser en ouvrant vos robinets!

AVIS : STATIONNEMENT PLAGE ÉVANGÉLINE

La Ville de Bonaventure désire vous rappeler que le stationnement est interdit le long de la route Évangéline et que la zone débarcadère doit être respectée. La sureté du Québec a été avisée de donner des constats d'infraction. Merci d'utiliser le stationnement aménagé.





THÉÂTRE DE LA PETITE MARÉE

Un feuilleton radiophonique pour les petits et les grands! Du 21 juillet au 13 août, le Théâtre de la Petite Marée présente, en collaboration avec la MRC de Bonaventure et la Ville de Bonaventure, un feuilleton radiophonique de huit épisodes adapté et mis en lecture par Jacques Laroche, d'après un roman jeunesse québécois. Les auditeurs pourront suivre, tous les mardis et les jeudis matin, différents personnages portés par les voix de Pierre-André Bujold, de Johanne Lebrun et de Catherine Audet, sur les ondes de CIEU FM, partenaire de diffusion officiel. Tous les détails seront dévoilés lors du lancement officiel du projet, le 9 juillet 2020 à 11 h 15 sur les ondes du 94,9. Pour plus d'informations : theatredelapetitemaree.com ou suivez-nous sur notre page Facebook.

BIOPARC DE LA GASPÉSIE

Procurez-vous votre passeport saisonnier dès maintenant! Après les derniers mois en confinement, les familles à la recherche d'activités à faire dans le respect de la distanciation physique seront heureuses d'apprendre que le Bioparc prolonge sa promotion sur l'achat des passeports saisonniers. En se procurant le passeport avant le 10 juillet, les détenteurs recevront des laissez-passer journaliers supplémentaires qui pourront être offerts aux parents et amis. Pourquoi ne pas en profiter cette année pour redécouvrir ce qu'il y a autour de chez nous? Le passeport saisonnier vous donne accès au Bioparc toute la saison estivale! Achat en ligne : bioparc.ca/billetterie.

Horaire 2020 : Du 22 juin au 27 septembre, de 9 h à 17 h tous les jours. Ouvert les jours fériés.

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

Sous le thème *Résistance*, les 11^{es} Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie prendront place du 15 juillet au 30 septembre dans 12 municipalités, villes et parcs de la Gaspésie. Ces 15 expositions et installations montreront le travail de 11 artistes québécois et cinq artistes internationaux. Parmi celles-ci, Jacynthe Carrier de Québec présentera à Bonaventure des images issues de la performance effectuée avec

des citoyens l'an dernier à la plage McGraw. L'exposition sera installée au bureau d'accueil touristique de Bonaventure.

RENCONTRES
PHOTO
GASPÉSIE

ATHLÉTIX DE BONAVENTURE

Le club Les Athlétix vous dit MERCI! Grâce à vous, nous avons obtenu 3004,35 \$ lors de notre collecte de bouteille annuelle! Un gros merci à notre équipe d'organisateur, nos bénévoles, la Ville de Bonaventure, la COOP IGA et les entreprises PEC. Des nouvelles concernant la reprise de nos activités se feront prochainement sur notre page Facebook.

GYM ACTION

Bonne nouvelle pour les amateurs de gym, l'ouverture est prévue pour bientôt. Les horaires seront différents et des consignes devront être respectées. Nous serons très heureux de pouvoir vous y accueillir et de vous permettre de garder la forme. Merci de votre patience et de votre collaboration. Nous vous invitons à suivre notre page Facebook pour les détails à venir.

CLUB DE GOLF FAUVEL

En vedette, notre tout nouveau forfait travailleur pour jouer la semaine après 14 h et le samedi et dimanche après 13 h. Profitez aussi de cours de golf avec Lise Laferrière. Information : 418 752-3161.

CHRONIQUE DU CLUB DE LECTURE

En ce printemps marqué par la COVID, notre bibliothèque était fermée! Le Club de lecture s'est adapté en tenant une dernière rencontre virtuelle et en choisissant de participer, à sa manière, au combat des livres de Marie-Louise Arsenault. Son émission radiophonique, *Plus on est de fous, plus on lit*, proposait à cinq combattants de plaider pour un roman canadien.

Étaient en lice : *Moncton mantra*, de Gérald Leblanc, défendu par Julie Aubé; *Un lien familial*, de Nadine Bismuth, défendu par France d'Amour; *Cheval Indien*, de Richard Wagamese, défendu par Roméo Saganash; *La mauvaise mère*, de Marguerite Andersen, défendu par Dominique Demers, et *Le Soleil du lac qui se couche*, de J.R. Léveillé, défendu par Alpha Toshineza.

Se cotisant pour acheter en groupe ces livres, onze lectrices les font circuler entre elles. Notre verdict sera connu à l'automne. Nous pourrions alors le comparer avec celui de l'émission qui couronnait l'auteure Nadine Bismuth talonnée de près par Richard Wagamese. Yolaine Galarneau

Abonnement infolettre : www.villebonaventure.ca